

AMICALE NATIONALE DES CHASSEURS A PIED



BULLETIN TRIMESTRIEL
N°122

JUILLET - AOÛT - SEPTEMBRE 2003

ESPRIT CHASSEUR

Patriotisme Solidarité
Altruisme Tradition Humour
Fidélité Courage
Amitié

Sommaire

Le Mot du Président	page	2
35 ^{ème} Anniversaire de l'ANCAP		4
La Chronique du QG 7 Bde - 2 ^e Ch		7
Billet d'humeur		15
Esprit, Traditions et Souvenirs		17
Semaine pédagogique à ROUX		20
Excursion 1/2003		22
KOSOVO		24
Portes Ouvertes à la Base Marine à ZEEBRUGGE		26
Cérémonie d'hommage aux 1 ^{er} et 4 ^e Ch		26
Cérémonies de Pont-Brulé et d'Epegem		28
Vonêche 2003		32
Prestation de l'Harmonie en 2003		32
Musée des Chasseurs à Pied		35
Mots croisés		36
L'ANCAP présente aux diverses cérémonies		37
Philatélie		37
Avis de recherche		38
In memoriam		39
Solution mots croisés		40

L
e
M
o
t
d
u
P
r
é
s
i
d
e
n
t

Une fois n'est pas coutume . . . ; aussi, cette fois je n'aborderai pas un sujet bien particulier, mais je vous parlerai, ou plutôt je vous donnerai le programme de nos



Festivités du 13 au 19 septembre 2003

Cette semaine sera, en effet, chargée en festivités de toutes sortes. Outre les traditionnelles ***Journées du Patrimoine*** des samedi 13 et dimanche 14, nous aurons les ***Portes Ouvertes*** des Chasseurs à Pied aux mêmes dates, et nous fêterons les ***Noces de Rubis*** de notre Amicale tout au long de la semaine. Le clou de ces festivités se déroulera cependant le samedi 13 (et non pas le samedi 20 comme prévu initialement dans notre Cor de Chasse N°120).

Les Journées du Patrimoine.

De 10 à 18 heures, le 13 comme le 14, notre Musée ouvrira ses portes sur le thème "les châteaux et les bâtiments". A cette occasion, les plans établis pour la construction de la caserne Trésignies seront exposés.

Les Portes Ouvertes des Chasseurs à Pied.

Aux mêmes dates et aux mêmes heures, dans la cour de la caserne Trésignies, le "QG 7 Bde Mec – 2Ch" déploiera son QG Ops (Quartier Général Opérationnel). La visite de l'ensemble des moyens mis en œuvre sur le terrain pour assurer le commandement de la Brigade sera donc possible (M113 de commandement, Moyens de transmissions, ...). Le Regt Ter des Chasseurs à Pied de la Prov du Hainaut, quant à lui, exposera, sous tente, les missions dévolues à notre unité de réserve.

Les Noces de Rubis.

Le 22 septembre 1968 l'Amicale Nationale des Chasseurs A Pied voyait le jour. Ce sera donc avec quelques jours d'avance que cet anniversaire se fêtera. Diverses activités sont prévues pour cet événement. Activités légèrement différentes suivant qu'elles se déroulent durant les Journées du Patrimoine et des Portes Ouvertes, ou qu'elles se déroulent durant le reste de la semaine.

Durant le week-end des 13 et 14 septembre se dérouleront les activités suivantes :

Rétrospective sur les 12 Régiments de Chasseurs à Pied qui ont existé avec exposition d'objets, photos, documents et drapeaux de ces unités.

Exposition philatélique de timbres à caractère militaire.

Mise en vente d'un timbre personnalisé, réalisé à l'occasion du 35^{ème} anniversaire de l'ANCAP.

La Marine et les Chasseurs à Pied

De nombreux Chasseurs à Pied ont contribué à la reconstitution de notre Marine lorsque la Première Guerre Mondiale a éclaté. Les liens créés ont subsisté. Ces liens seront matérialisés par l'exposition d'objets, photos et documents.

"Marche du souvenir" (!!!)

A l'occasion de cet anniversaire de l'ANCAP, le "Trekking Club – ARPERNAZ" composé de nombreux Chasseurs à Pied et sponsorisé par l'ANCAP organisera durant le week-end du 13 et 14 septembre une "Marche du Souvenir" qui sillonnera les nombreux chemins et sites que les Chasseurs à Pied ont parcouru dans la région de Charleroi. Le départ pour les différents parcours est prévu à la caserne Trésignies. Suivant la distance choisie, un bus conduira (ou reprendra) les marcheurs au départ (ou à la fin) de la marche.

Dégustation et restauration.

Dans l'enceinte de la caserne un chapiteau sera installé durant le week-end afin que chacun puisse soit étancher sa soif, soit se restaurer, soit faire les deux.

Durant la semaine du lundi 15 au vendredi 19 septembre seules les activités suivantes seront maintenues :

Rétrospective sur les 12 Régiments de Chasseurs à Pied

Exposition philatélique de timbres à caractère militaire

La Marine et les Chasseurs à Pied

C.DUPUIS
Major e.r
Président

35^{ème} Anniversaire de l'ANCAP
Cérémonies du samedi 13 septembre 2003 au soir

Ces cérémonies comprendront :

- *Dépôt de fleurs aux monuments dédiés à la mémoire des Chasseurs à Pied*
- *Messe du souvenir*
- *Concert par l'Harmonie des Chasseurs à Pied*
- *Verre de l'amitié et Standing Lunch*

Vous trouverez ici le programme de ces cérémonies :

1. Dépôt de fleurs

- 17 hr 30 : Rassemblement et mise en place dans la cour de la caserne Trésignies
- des Autorités
 - de la Clique de l'Harmonie des Chasseurs à Pied
 - des Associations Patriotiques
 - des participants

- 17 hr 45 : Départ du cortège
- dépôt de fleurs à la plaque commémorative dédiée au Caporal Trésignies à l'entrée de la caserne (sonneries)
 - dépôt de fleurs au monument des 1^{er} et 4^{ème} Chasseurs à Pied dans le Parc (sonneries)
- Mouvement en cortège vers l'église Saint Christophe*

2. Messe solennelle à l'église Saint Christophe

- 18 hr 30 : Messe du souvenir en l'église Saint Christophe avec la participation musicale de l'Harmonie des Chasseurs à Pied

INTERPRETATION de :

- ARIA AND ALLEGRO (J.S BACH)
- CELEBRE LARGO (G.F HANDEL)
- TWO SKETCHES FOR BAND (J. EDMONDSON)

3. Concert par l'Harmonie des Chasseurs à Pied

20 hr 00 : Concert par l'Harmonie des Chasseurs à Pied en la salle des Fêtes de l'Hôtel de ville, Place Charles II

Le programme comprendra deux parties :

- Première partie :
- Medieval suite (A. WAIGNIEN)
 - Valse militaire belge (L. FREMAUX)
 - Falcon and Wolf (A. CREPIN)
 - Air d'automne (A. CREPIN)
 - Lara's theme (A. CREPIN)
 - Lean on the ground (A. CREPIN)
 - Friend for live (D. STRATFORD)
 - Vienne reste Vienne (J. SCHRAMMEL)

Deuxième partie : ➔ MARCHES MILITAIRES ◀

- Ecole Royale Militaire (A. PREVOST)
- 1^{er} Chasseurs à Pied (V. BURY)
- 2^{ème} Chasseurs à Pied (F. HUMBLER)
- 3^{ème} Chasseurs à Pied (V. BURY)
- 4^{ème} Chasseurs à Pied (E. AVAU)
- 5^{ème} Chasseurs à Pied (E. GODART)
- 6^{ème} Chasseurs à Pied (F. GRAINDORGE)
- Nos P'Tits Chasseurs (LIXON – JOURQUIN)

Lors de cette seconde partie, à chaque interprétation d'une marche des Chasseurs à Pied, le drapeau de l'unité concernée sera présenté par son escorte au public et un bref aperçu historique de l'unité donné.

4. Verre de l'amitié et Standing Lunch

21 hr 30 : Verre de l'amitié offert par la ville marraine des Chasseurs à Pied dans les salons de l'Hôtel de ville et Standing lunch offert par l'Amicale des Chasseurs à Pied



L'organisation de cette soirée du samedi 13 septembre exigeant une préparation minutieuse, nous demandons à nos membres désireux d'y participer de bien vouloir nous renvoyer, pour le **03 septembre au plus tard**, le bulletin de participation ci-après.

BULLETIN D'INSCRIPTION

35ème Anniversaire de l'Amicale Nationale des Chasseurs à Pied

Cérémonies du samedi 13 septembre

A renvoyer pour le 03 septembre au plus tard à l'adresse suivante :

Amicale Nationale des Chasseurs à Pied
Musée des Chasseurs à Pied
Casernes Trésignies
Boulevard Général Michel, 1B
6000 CHARLEROI

NOM PRENOM.....

ADRESSE

.....

- Je participerai au Cortège et aux Dépôts de fleurs
Je serai accompagné depersonnes (1)
- J'assisterai à la Messe du souvenir
Je serai accompagné depersonnes (1)
- J'assisterai au Concert donné par l'Harmonie
Je serai accompagné depersonnes (1)
- Je participerai au Verre de l'amitié et au Standing Lunch
Je serai accompagné depersonnes (1)

(1) Barrer la mention inutile

Chronique du QG 7 Bde-2 Ch

11 avril

Commémoration des Militaires belges tombés au service de la Paix depuis 1945 et remise de décorations.



Cette cérémonie, dédiée aux militaires belges tombés en opération humanitaire, concernait particulièrement les membres du Quartier Général 7^{ème} Brigade Mécanisée-2^{ème} Chasseurs à Pied : le Caporal Olivier GOS-SYE fut mortellement atteint par un tireur isolé à VUKOVAR (SLAVONIE ORIENTALE), le 31 janvier 1997.



Vue du personnel participant à la cérémonie



Accueil par le Lieutenant-Colonel Breveté d'Etat-Major du Commandant de la 7^{ème} Brigade Mécanisée, le Colonel Breveté d'Etat-Major BABBETTE ainsi que du Président de l'Amicale Nationale des Chasseurs à Pied (ANCAP), le Major er DUPUIS et des parents d'Olivier GOSSYE.



Un dépôt de fleurs aux monuments d'Olivier et à celui des Chasseurs succéda à la minute de silence en mémoire des militaires tombés au service de la Paix.



Une remise de distinctions honorifiques s'en suivit...



De gauche à droite :

Major SIMON, 1 Sgt Maj DELLIER,
Cpl VETTERS et Cpl FAIRON.

La cérémonie clôturée, les invités ainsi que le personnel furent invités à prendre le verre de l'amitié en la Cerveoise. Ainsi s'acheva cette journée du souvenir.



Gégé

29 avril

Challenge COMOPSLAND à SPICH (Allemagne).

Que ceci reste gravé dans les mémoires :



Le Quartier Général
7^{ème} Brigade Mécani-
sée – 2^{ème} Chasseurs à
Pied a réussi un ex-
ploit ! Lors du Chal-
lenge Composante
T e r r e
(COMOPSLAND),
notre patrouille s'est
classée

8^{ème} sur 72 !

Jugez plutôt...

Tir FNC à 100 mètres	: 13 ^{ème}
Orientation	: 39 ^{ème}
Connaissances générales	: PREMIER
Lancer de grenades	: 3 ^{ème} (11 patrouilles ex aequo)
Piste d'obstacles	: 49 ^{ème}
Natation de combat	: 3 ^{ème} (à 25/100 ^{ème})

Dans la catégorie «Unités de Commandement » : **PREMIER**

Nos félicitations à toute l'équipe !

7 mai
Hommage posthume de l'ONU.

Les Nations Unies ont créé, en 1997, la médaille Dag HAMMARS-KJÖLD, du nom de l'ancien Secrétaire général, prix NOBEL de la Paix, décédé dans un accident d'avion alors qu'il se rendait en mission au KATANGA en 1961. Elle est remise, à titre posthume, aux militaires, policiers ou civils qui ont perdu la vie au cours d'une opération ONU de maintien de la Paix.

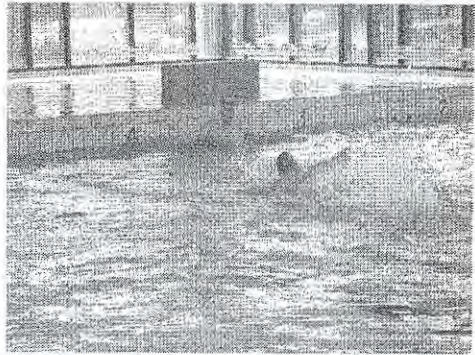
Lors d'une cérémonie organisée à BRUXELLES, 21 familles de militaires belges, dont celle du Caporal Olivier GOSSYE, étaient rassemblées pour recevoir des mains du Ministre de la Défense, Monsieur André FLAHAUT, la médaille au nom de leur enfant, de leur père ou de leur conjoint.

12 Mai
Match de water-polo.
(Article du 1^{er} Sergent-Major BRAEM)

La possibilité d'écrire un article m'est offerte ? ! Alors, j'en profite...

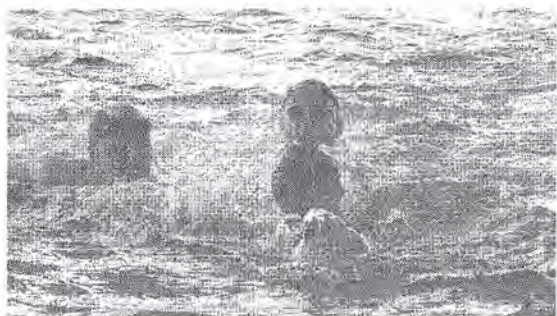
Je remercie les personnes suivantes car elles le méritent :

Tout d'abord, et en premier lieu, les joueurs qui se sont dépensés comme des fous le lundi 12 mai dernier de beau matin, car sans leur candidature et leur participation, ce match n'aurait pas eu lieu.



Ensuite, nos deux moniteurs sportifs (André et Bertrand) qui nous ont arbitrés de mains de maître, même si certains s'en sortent bien, leurs fautes n'ayant pas été sifflées,... N'est-ce pas mon Major ?

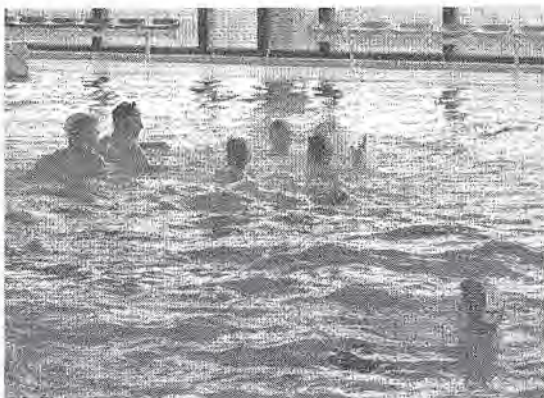
Et enfin, merci à José d'avoir bien voulu fixer ces moments de pur bonheur dans un match où la rivalité faisait place au fair-play et à la convivialité afin que cet article soit illustré des plus beaux clichés.



Passons aux choses sérieuses et essayons de vous résumer ce match, à vous qui l'avez vécu de près ; mais à vous aussi pour, peut-être, vous donner l'envie de vous jeter à l'eau lors de la prochaine édition.

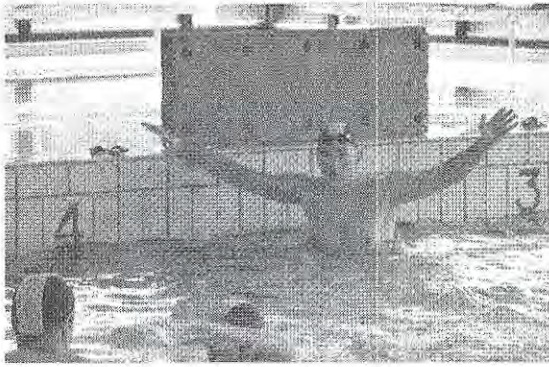
Après une brève explication des règles et du déroulement du match par André, chacune des deux équipes prend place de part et d'autre de la piscine (l'une aux bonnets multicolores et l'autre, aux bonnets rouges)...

Premier coup de sifflet et premier sprint pour attraper cette balle qui reste désespérément au milieu de la piscine ! Et même si elle n'en a pas l'air, de par sa taille ou de sa corpulence, la seule fille de ce match remporte le premier duel,... et les quatre autres par la même occasion !



Comme quoi, ne jamais se

fier aux apparences : petite, mais... rapide ! Mais l'équipe aux bonnets rouges a bien vite perdu cette balle et, en moins d'une minute, l'équipe adverse était devant notre goal. Ils n'ont pas eu trop difficile de marquer : il n'y avait personne pour le défendre ! C'était déjà un à zéro. Il fallait donc revoir notre stratégie : pas bien de laisser le goal sans quiconque pour le défendre ! Joël a donc pris place devant celui-ci et l'a, par ailleurs, fort bien défendu. Il était plus ardu pour l'autre équipe d'obtenir une évolution positive de leur score...



Au niveau professionnel, le lien qui unissait les personnes issues d'un même service - et de grades différents - s'avérait efficace ; dans l'eau, il en était de même : Danny s'étant blessé involontairement, il fut remplacé dans l'immédiat par son

chef, le Commandant PA-
RENT ! Riche initiative, car celui-ci fut un très bon gardien, tellement bon qu'il s'autoproclama gardien de l'équipe !

Notre Chef de Corps, le Lt Col BEM CHARLOT, était venu en tant que spectateur. Bien lui en prit : Patrick (méfiance ! C'est l'un des meilleurs joueurs qui évoluait en équipe nationale. Bon, d'accord, ça fait vingt ans, mais quand même !), l'un des participants, s'arrangea pour qu'il en soit autrement : il ne put terminer le match faute d'une douleur au genou ! Donc ? notre Chef de Corps le remplaça afin d'éviter un handicap à l'équipe adverse. Il apprécia tellement l'ambiance qui régnait au sein des équipes qu'il s'inscrivit pour la revanche !

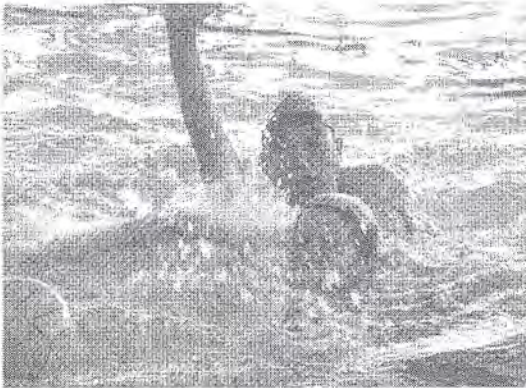
Parlons aussi de nos deux arbitres, totalement différents de par leur caractère.



On ne sait pas pourquoi, les coups de sifflets venaient toujours du même côté de la piscine. Qui donc pouvait bien se trouver de l'autre côté de celle-ci ? N'est-ce pas Bertrand ? Et quand ce dernier, siffle (eh oui, c'est arrivé), là, ils ne sont pas d'accord sur la faute ! Lors d'un contact suivi de deux coups de sifflet, l'un montrait que c'était l'équipe des bonnets rouges qui possédait la balle, tandis que

l'autre montrait le contraire ! Allez savoir...

On retiendra aussi que le Major s'est trompé de cours : le water-polo n'a rien à voir avec la plongée ! Nous retiendrons qu'il a plus facile de se défendre en tirant le pied de ses adversaires. Attention, il faudra à l'avenir être plus discret sinon le sifflet ne sera plus aux abonnés absents mais retentira et par définition, ce sera hors de l'eau pour une période de vingt secondes....



Patrick aussi s'est bien défendu question discrétion lorsqu'il se trouvait dans l'eau : il a réussi à me couler pour attraper la balle ! Alors, je le coule à mon tour, ben oui, pourquoi pas ? Et dire que l'arbitre me siffle une faute... mais la photo est là pour témoigner du contraire ! Il y aura alors, comme qui dirait, un

sacré air de revanche lors de la prochaine édition.

Je vous donne, d'ores et déjà, rendez-vous le 23 juin prochain, dès 08 Hr 00, afin de se détendre avant les cinq jours de la MESA (Marche Européenne du Souvenir et de l'Amitié).

En espérant vous y voir encore plus nombreux.





Gagner une bataille c'est facile : il suffit d'être plus fort que l'adversaire.

Continuer la guerre c'est facile, il suffit d'être convaincu que sa cause est juste et que, dès lors, la fin justifie les moyens et qu'on ne fait pas d'omelettes sans casser des œufs.

Finir la guerre n'est pas trop difficile, il suffit que l'adversaire reconnaisse sa défaite et dépose les armes.

"1940" me semble bien illustrer ce propos.

Hitler a gagné la bataille de 40.

Pendant 4 ans, au mépris de toutes considérations humanitaires, il a persisté dans la poursuite de ses appétits de pouvoir sur l'Europe. Il n'a pu finir la guerre car l'adversaire n'a jamais capitulé et les mouvements de résistance ont dans l'ombre, continué la lutte.

Gagner la paix est une autre affaire !

La paix n'est pas seulement un état de non – guerre, c'est aussi un état d'esprit et un état de cœur.

L'après 45 en est de nouveau une illustration.

Si quelques nations européennes ont, tant bien que mal joué le jeu de l'état de paix, autre part les choses se sont moins bien passées. Il y a eu le "Rideau de fer" et les horreurs qu'il masquait. Il y a eu Cuba, le Congo, le Rwanda, la Tchétchénie, l'Afghanistan et tout ce dont on parle moins ou pas du tout.

Et tout cela parce que l'état de paix dans les esprits et dans les cœurs de chaque individu n'a jamais été réalisé. Cette situation, on le voit, constitue le terreau idéal pour l'éclosion de dictatures et donc ... de nouvelles horreurs.

L'Irak va-t-il échapper à cette fatalité ?

Les coalisés ont gagné la bataille contre Hussein. Ils semblent ne pas vouloir prolonger la guerre. La guerre finira-t-elle après le départ des Américains et des Anglais ? qui empêchera les luttes à prévoir pour le pouvoir ? qui peut dire ce que feront les Kurdes, les Turcs, les pays voisins ?

Ce qui me fait râler, c'est que l'homme n'est pas fichu de tirer les leçons de l'histoire.

Ce qui me fait râler, c'est que je râle et quand on râle, on n'est pas dans un état de paix dans sa tête et dans son cœur.

Ce qui me fait râler, c'est de savoir que d'autres râlent, mais que ceux-là ont le pouvoir et les moyens de se défouler en faisant la guerre.

Puissent mes enfants et mes petits – enfants être moins c... que moi, alors il y aura peut être la vraie paix.

Le râleur



Esprit, Traditions et Souvenir

Au 1er Chasseurs à Pied

**LE PREMIER OFFICIER DE RESERVE BELGE
TUE A L'ENNEMI EN 1914**

Il s'appelait René DUFRANE il avait 23 ans



Né à Quaregnon le 31 mai 1891, le jeune René avait suivi les cours de l'école communale de cette petite commune et obtenu en 1905, le premier prix d'honneur au concours des écoles communales de Quaregnon. En octobre 1907, après la mort de sa mère, il habite avec son père et sa jeune sœur, au domicile de sa sœur aînée à Quaregnon. Il s'engage alors au 1^{er} Régiment de Chasseurs à Pied et passe à l'école régimentaire de Huy où il se fait rapidement remarquer par son intelligence, son application et sa bonne conduite. Les notes de son commandant sont des plus élogieuses.

En 1909, toujours à l'école régimentaire, il réussit son examen de ser-

gent et revient au 1^{er} Chasseurs à Pied où il acquiert ses grades : sergent fourrier d'abord puis, en 1911, il reçoit le brevet de sous-prévôt de pointe et contre-pointe. Mais son père ne voit pas d'un bon œil le métier des armes. Sur ses instances, le jeune René participe à un concours pour l'emploi de commis aux chemins de fer. Il le réussit et, pour satisfaire aux desiderata de son père, quitte l'armée et entre en fonction aux chemins de fer en 1913. Il regrette cependant la carrière militaire et passe ses examens de sous-lieutenance. Il est nommé sous-lieutenant de réserve par Arrêté Royal du 20 mars 1914.

Mais voici que la guerre est à nos portes. le 1^{er} août 1914, il est rappelé par télégramme et rejoint son Régiment à Charleroi. Ils sont dirigés d'abord sur Marcinelle-Haies, puis sur Namur, Hermalle et Ougrée où ils arrivent le 5 août au soir. Depuis la veille, les Allemands ont violé notre frontière... Vers 17 heures, une partie des troupes reçoit l'ordre de se porter vers le Sart-Tilman où l'approche des premiers Allemands est signalée. Dufrane en fait partie. Il griffonne un mot pour son père. Il ne sait pas que cette carte postale sera, pour lui, la dernière. Il écrit :

*" Cher Père, Suis à Liège, allons au feu sous les forts. Vive la Belgique !
Bons baisers à tous et au revoir. René "*

Cette nuit là, à la bataille de Sart-Tilman, le sous-lieutenant Dufrane tombe au service de la Patrie. Il sera inhumé côte à côte avec le sous-lieutenant d'active Fernand Sohier, à quelques mètres de l'endroit où, tous deux, trouvèrent la mort, fauchés qu'ils furent en pleine jeunesse. Par la suite, il fut exhumé et définitivement enterré dans le cimetière militaire de Bonnelles.

A l'initiative de l'Amicale des O.R. du 1^{er} Chasseurs à Pied, son portrait fut inauguré le 27 février 1936 dans la Salle d'Honneur du Mess des officiers de ce régiment, caserne Major Sabbe, à Mons. C'était une manière d'honorer comme il convient la mémoire du premier officier de réserve belge tombé pour la défense de notre pays. Le portrait, voilé aux couleurs nationales, était encadré par le drapeau du régiment et le drapeau de l'Amicale. Les deux porte-drapeau montaient une garde d'honneur. Devant un parterre d'autorités tant civiles que militaires, le capitaine commandant de réserve Deprez, Président de l'Amicale, remercia les autorités de leur présence et retraça la vie de son camarade dont il fit le panégyrique. La

musique du régiment joua la Brabançonne pendant que l'on découvrait le portrait et une gerbe de fleurs fut déposée par la famille le Régiment et l'Amicale. On procéda alors à l'appel des officiers du 1^{er} Chasseurs tués pendant la guerre et le portrait de René Dufrane fut remis à la garde du Régiment.

René Dufrane fut nommé Chevalier de l'Ordre de Léopold à titre posthume par Arrêté Royal du 15 Février 1915 et décoré de la Croix de Guerre par Arrêté Royal du 18 Février 1916. En 1919, le Commandant de son unité rédigea la note suivante :

"Le Sous-lieutenant DUFRANE a servi sous mes ordres au combat de Sart-Tilmant le 6 août 1914.

Il s'est brillamment conduit.

Avant de participer à l'assaut de la lisière d'un bois occupé par les Allemands, il avait déjà son manteau troué de trois balles, ce qui ne diminua en rien son élan et sa témérité.

C'est donc en marchant courageusement à l'ennemi qu'il a trouvé une mort glorieuse."

Liège, le 22 mars 1919 - Le Major MASY

NDLR : Nous remercions notre ami André BALERIAUX qui nous a autorisé à reproduire ce document qu'il avait rédigé à l'attention de la revue du Cercle Royal des Officiers de Réserve de Charleroi

Semaine pédagogique à ROUX

Jean-Pol Delahaye est instituteur à l'école de la Bassée à Roux, mais il fut aussi milicien à la Compagnie B du 2^e Chass dans les années 60.

L'intéressé est également un enseignant qui veut baser sa pédagogie sur la créativité de ses élèves. Il prend donc toute sorte d'initiatives en ce sens.

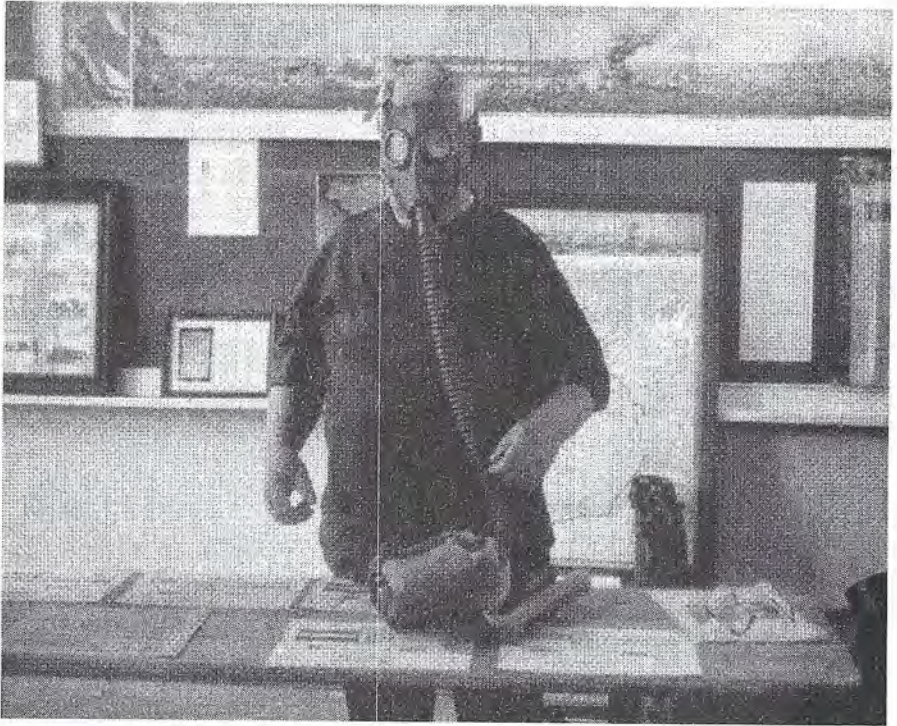
C'est ainsi que du 24 au 28 mars, Monsieur Delahaye a organisé dans son école une semaine pédagogique. Le thème de cette semaine était la découverte de la richesse patrimoniale de la localité et des environs. De nombreux ateliers étaient accessibles dans l'école : la mine, l'écriture, l'écologie, les vues anciennes et actuelles de ROUX, les jouets, l'école au temps passé, le folklore, les monuments et bien d'autres choses.

Sachant que beaucoup de Roviens (habitant de ROUX) et, plus généralement, beaucoup de Hennuyers avaient accompli leur service militaire à Charleroi, à Mons ou à Tournai, notre Amicale fut invitée à organiser un stand destiné à montrer que la défense de nos libertés fait aussi partie du patrimoine. Remarquons que cette idée constitue le fil conducteur de la structure de notre Musée.

Le stand fut donc divisé en trois parties

- Charleroi, ville aux traditions militaires,
- la guerre 14-18,
- la guerre 40-45

Mais, voulant être interactif pour les jeunes et collant à la triste réalité de la guerre d'Irak, les visiteurs ont pu s'essayer au port du masque anti-gaz ce qui, tout en évoquant l'absurdité des guerres, permit des moments amusants pour les enfants, les maîtres et les membres de l'Amicale qui ont assuré la permanence au stand pendant la semaine.



Merci au président, le Major e.r Dupuis, aux Colonel Chasseur et Delvosal, à Madame Trésignies, aux Adjudants Chefs Roland et Deblaton, à l'Adjudant Jadot pour leur dévouement. Et merci aux organisateurs pour leur accueil et à Monsieur Delhaye pour sa fidélité au 2 Chass.

L. Chasseur

E X C U R S I O N 1 / 2 0 0 3

Samedi 24 Mai, Direction SAINT OMER

Septante et un excursionnistes ! Ça se case dans un bus à deux étages mais ça démarre à l'heure car il faut deux tours de la grande aiguille de l'horloge pour être présents à 10 Hr à "La Coupole – une base secrète au cœur de l'histoire".

Von Braun a inventé les fusées. Il aurait mieux fait d'inventer le percolateur. Car s'il fallait quelques minutes à un "V2" pour tomber sur Londres, il en fallut 45 pour servir 70 tasses de café. Mais il était bon le Kawa français.

La visite peut commencer.

Quatre cents mètres de couloir sous des tonnes de béton et nous voilà devant un ascenseur et, en un rien de temps, nous voici au cœur de La Coupole.

Deux salles de projection nous attendent.

Dans l'une, on évoque la campagne de 1940. Que de souvenir ! La débâcle des armées alliées, l'exode avec ses tragédies, l'occupation Vichy. Dans l'autre salle, c'est la conquête de l'espace qui tient la vedette. Mais, sans complaisance, on nous montre que les "cerveaux" recrutés par les Nazis ont d'abord mis leur savoir au service de la mort. Et, si en 1945, les guerriers "normaux" ont été punis pour crimes de guerre, les savants ont été récupérés par les grandes nations pour entreprendre la course au cosmos. Ironie de l'histoire ! Au sortir des salles, des dizaines de mètres de salles d'exposition nous montrent l'Armée française dans la guerre d'Algérie, des animations sur le fonctionnement de La Coupole en 1944, des maquettes des fusées mises en œuvre par les Américains, les Français et les Russes. Quelques heures de visite en plus auraient permis d'autres découvertes.

Les estomacs crient famine !

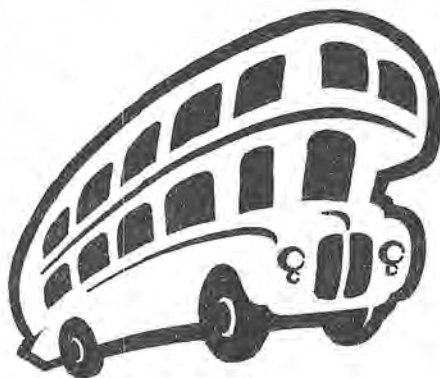
On reprend le car et l'on se dirige vers la grande surface Auchan où

l'on trouve un "flunch". En français de Saint Omer ça veut dire "self-service". Ceci nous permet de constater que nos amis Français ; du moins ceux d'Auchan, sont parvenus dans le cas présent à compliquer une chose qui aurait pu être simple. Mais c'était sans compter sans une qualité bien belge : la patience. Aussi, après une attente méritoire dans une longue longue file nous menant à de jolies filles, nous sommes récompensés par un excellent repas.

Il fallait bien ce viatique pour reprendre des forces en vue de la visite aux cristalleries d'Arques. Superbes installations témoins de l'ingéniosité dont firent preuve les constructeurs de l'usine. Tout est automatisé. En quelques minutes, le mélange sable, soude, chaux, groisil est transformé en bocaux, verres, bouteilles, coupes, bref tout ce que l'on peut imaginer. La production journalière tourne autour de six millions d'articles et quelque deux mille cinq - cents personnes sont employées dans les installations. La visite se termine dans une luxueuse boutique où l'on peut se procurer des objets à prix, il faut le dire, parfaitement abordables.

L'heure du retour a déjà sonné !

Merci et bravo aux organisateurs de l'excursion qui, d'ailleurs, ont prévu un dernier arrêt dans un petit bistrot de village. Et l'on rentre à Charleroi par le même chemin, heureux d'avoir vécu une bien belle journée de découvertes et d'amitié.



Nos Chasseurs au KOSOVO

K
O
Dans notre précédent Cor de Chasse (N° 121), nous vous avons donné un aperçu du travail fourni par l'équipe CIMIC du QG 7 Bde Mec – 2Ch. Par la même occasion, nous vous communiquons la liste du personnel appartenant au QG 7 Bde Mec – 2Ch qui partait renforcer le BELUKROKO-12 (1) placé sous commandement du Régiment des Chasseurs Ardennais.

Dans le présent article, nous donnerons quelques nouvelles de ce personnel qui, en juillet, terminera sa mission au KOSOVO.

S
O
Du côté du CIMIC (Coopération Civilo-Militaire), une école de vacances pour l'accueil de femmes seules avec enfants ainsi que pour les enfants orphelins de guerre est devenue opérationnelle. A la demande de la population "kosovarde" locale obligée de passer à gué une rivière à BALJACA, le CIMIC a prit également en mains la réalisation d'un pont. D'autres réalisations, sans doute moins spectaculaires, mais toutes aussi importantes, sont à mettre à l'actif de l'équipe CIMIC. Un exemple parmi de nombreux autres : la distribution de matériel scolaire pour les enfants.

V
O
Et les autres membres de l'unité, que font-ils ? Bien sûr, certains travaillent dans les Etats-Major où se planifient l'ensemble des missions à exécuter par l'unité belge dont la zone de responsabilité s'étend sur un territoire d'environ 60 Km de long sur 30 de large. D'autres, sécurisent cette région par les opérations de recherche d'arme, d'explosifs, de munitions et de matériel para militaire.

La mission de maintien de la paix n'est certes pas routinière : dans un pays où tout peut basculer, la présence de militaires de différentes nationalités est essentielle. Les contrôles effectués permettent de sécuriser la population et, par la même occasion, de veiller à ce qu'aucun dérapage n'entraîne d'autres conflits catastrophiques du point de vue humanitaire.

O
Enfin, les derniers membres de l'équipe QG 7 Bde Mec – 2Ch remplissent une mission tout aussi importante que les précédentes puis-

qu'ils assurent le bien-être de tous par l'animation permanente de la radio "BLUESKY", la confection des repas, la buanderie, ...

Fin Mai, du 28 au 30 plus exactement, une délégation composée du Lieutenant Colonel BEM CHARLOT, Chef de Corps, accompagné par l'Adjudant et le Caporal de Corps, l'Adjudant Chef WUIDAR et le Caporal Chef DENAYER, ont rendu une visite aux militaires de notre unité au KOSOVO. Au cours de cette visite, ils ont remis à chacun un cadeau offert conjointement par l'Unité et l'ANCAP.

Bonne fin de mission à tous, bon retour et Félicitations.

- (1) BELUKROKO-12 - 12^{ème} mission au KOSOVO placée sous commandement belge et composée de détachements appartenant aux nations suivantes :

Belgique – Luxembourg – UKraine – ROumanie – KOsovo.



Portes Ouvertes à la Base Marine



Il nous est malheureusement impossible de vous donner, dans ce numéro, un compte-rendu de notre participation à cette manifestation qui se déroulera les 12 et 13 juillet prochains à la Base Marine à Zeebrugge.

En effet, si au moment où vous lisez cet article, les Portes Ouvertes se sont déjà refermées ; au moment où cet article est rédigé, nous sommes encore à trois semaines de l'événement.

Il ne me reste qu'à formuler un vœux : "que la cuvée 2003 soit du même crû que celle de 2002" et que le chiffre des visiteurs du stand ANCAP atteigne, voire dépasse celui de 2002. Pour rappel, nous avons atteint le chiffre de 1700 visiteurs.

Par la même occasion, j'espère que de nombreux membres de notre Amicale visiteront notre stand.

Cérémonie d'Hommage aux 1er et 4ème Chasseurs à Pied

C'est ce dimanche 3 août 2003 que nous nous souviendrons lors d'une cérémonie d'hommage qu'il y a, jour pour jour, 89 ans, le 1^{er} Régiment de Chasseurs à Pied et de son dédoublement, le 4^{ème} Chasseurs à Pied quittaient leur ville de garnison, Charleroi, pour rejoindre le Front lors de la Première Guerre Mondiale.

A cette occasion, nous nous souviendrons que 1566 Chasseurs à Pied appartenant à ces deux unités succomberont au cours de cette Guerre. C'est pour leur rendre hommage ainsi qu'à toutes celles et tous ceux, civils et militaires, qui se sacrifieront pour que nous restions libres que l'Amicale

Nationale des Chasseurs à Pied organisera cette cérémonie du souvenir.

Cérémonie dont voici le programme :

16 hr 00 :

- Rassemblement des participants dans la cour de la caserne Trésignies

16 hr 00 – 16 hr 10 :

- Formation du cortège le long de l'allée centrale de la caserne.
- Mise en place de l'Harmonie des Chasseurs à Pied,
- Mise en place des drapeaux des Associations Patriotiques,
- Mise en place des Autorités,
- Mise en place des délégations et des participants.

16 hr 10 :

- Départ du Cortège (avec accompagnement de la Police),

16 hr 15 – 16 hr 25 :

- Arrivée au square du Boulevard Janson,
- Dépôt de fleurs par les Autorités au monument "A nos Martyrs",
- Dépôt de fleurs par les Autorités au mémorial des "Prisonniers Politiques",

16 hr 25 – 16 hr 35:

- Mouvement du cortège vers le Boulevard Defontaine,
- Dépôt de fleurs par les Autorités et l'ANCAP au monument dédié aux "1566 Chasseurs à Pied".

16 hr 40 :

- Mouvement vers la caserne Trésignies
- Dislocation.
- Verre de l'amitié offert par l'Amicale des Chasseurs à Pied dans la Salle des Traditions – Caporal GOSSYE.

NB : Cet encart sert d'invitation.

- Les Associations souhaitant faire un dépôt de fleurs à l'un ou l'autre des monuments cités, doivent nous avertir afin que l'ANCAP puisse le communiquer au Service du Protocole de la ville de Charleroi. Ou avertir elle(s)-même(s) le Service du Protocole.
- Un fléchage "ANCAP" sera placé du lieu de dislocation jusqu'à l'endroit de la réception.

Cérémonies de Pont-Brûlé et d'Eppegem 2003

Bien que planifiée le 31 août, cette cérémonie annuelle se déroulera en fait le dimanche 24 août

De plus, cette modification de date n'est pas le seul changement qui se produira dans l'organisation de cette cérémonie.

Deux raisons à cela :

Les cérémonies à Pont-Brûlé et à Eppegem se déroulent suivant un horaire identique.

Ensuite, en raison de travaux effectués au pont sur le canal, la circulation directe entre les deux entités est rendue impossible.

La solution élaborée de commun accord entre les Autorités communales, les Unités de Chasseurs à Pied concernées et l'ANCAP est la suivante :

Les Unités (QG 7 Bde Mec – 2Ch et Regt Ter ChP Prov Ht) participeront à la cérémonie qui se déroulera à Pont-Brûlé et l'ANCAP participera à celle qui aura lieu à Eppegem.

Afin que la main gauche n'ignore pas ce que fait la main droite, voici résumé le déroulement des deux cérémonies

Cérémonie à PONT-BRÛLÉ

Cérémonie à charge des unités (QG 7 Bde Mec – 2Ch et Regt des Chasseurs à Pied).

Les unités constitueront un Détachement d'Honneur encadrant les drapeaux des deux unités.

PROGRAMME de la cérémonie à PONT BRÛLÉ

09hr30: Messe à PONT BRÛLÉ

- Dépôt de fleurs sur la tombe du Caporal TRESIGNIES

- Cérémonie au monument le long du canal (discours et dépôt de fleurs)
- Dislocation et verre de l'amitié offert par la commune de GRIMBERGEN
- **Mouvement pour rejoindre l'ANCAP à la salle des fêtes de ZEMST et banquet**

Cérémonie à EPPEGEM

Cérémonie à charge de l'Amicale

PROGRAMME de la cérémonie à EPPEGEM

07hr30 : Arrivée du bus militaire à la caserne Trésignies à Charleroi

08hr00 : Départ du vers EPPEGEM

09hr30 : Messe à EPPEGEM (Drapeau ANCAP dans le cœur de l'église)

10hr30 : Dépôt de fleurs par les autorités communales et l'ANCAP au monument sur la place devant l'église.

Mouvement en bus pour l'ANCAP vers le cimetière d'EPPEGEM

11hr30 : Cérémonie au cimetière d'EPPEGEM (garde d'honneur fournie par la Société Historique du 2^{ème} Chasseurs à Pied 14-18 de Jumet)

- Discours des autorités communales et du Président de l'ANCAP
- Dépôts de fleurs des autorités communales , du Président de l'ANCAP et du Commandant du Regt des Chasseurs à Pied.

Mouvement en bus vers la salle des fêtes

12hr00 : Verre de l'amitié offert par la commune de ZEMST

13hr00 : Banquet pour les participants aux deux cérémonies

17hr30 : Départ d'Eppegem vers Charleroi

19hr00 : Arrivée à la caserne Trésignies à Charleroi



Un bus militaire étant mis à notre disposition pour le voyage, le coût du transport sera donc nul.

Le prix du repas (sans les boissons) est fixé à 23,00 € à payer au compte 000-0199352-17 de l'ANCAP au moyen du bulletin de virement joint à la présente revue.

**Les inscriptions sont attendues
pour le 10 août au plus tard**

**NB : L'inscription effective sera prise en compte
dès le paiement**

BULLETTIN D'INSCRIPTION

A renvoyer pour le 10 août au plus tard à l'adresse suivante :
Amicale Nationale des Chasseurs à Pied
Musée des Chasseurs à Pied
Caserne Trésignies
Boulevard Général Michel, 1B
6000 CHARLEROI

NOM PRENOM.....

ADRESSE

.....

- Je participerai aux cérémonies d'EPPEGEM
- Je serai accompagné depersonnes
- Je demande la réservation de place(s) dans le transport militaire (1)
- Je ne souhaite pas de réservation dans le transport militaire (1)
- Je verse x 23,00 € pour le repas

REMARQUE : Si certaines personnes souhaitent participer à la cérémonie se déroulant à Pont-Brûlé, elles doivent nous le communiquer d'urgence au moyen du présent bulletin d'inscription afin que nous puissions envisager une solution avec le Commandement des Unités participantes. Il n'y a cependant aucune garantie de réalisation de cette proposition.

NOM PRENOM.....

ADRESSE

.....

- Je souhaite participer à la cérémonie de PONT-BRÛLÉ
- Je serai accompagné depersonnes

(1) Barrer la mention inutile

Vonèche 2003

→ Cérémonie à VONÊCHE le samedi 06 septembre 2003 ←

Comme chaque année nous irons nous recueillir à VONECHE sur les lieux où le Lieutenant THOLOME s'est sacrifié pour permettre à son réseau de résistants d'échapper à une attaque allemande.

Le rendez-vous est fixé devant l'église de VONECHE pour 10 hr00

Le programme de la cérémonie est le suivant :

10 hr 00 : Dépôts de fleurs aux monuments

10 hr 30 : Messe du souvenir

11 hr 30 : dépôt de fleurs au monument du maquis

Verre de l'amitié et banquet à Pondromme.

Pour les personnes qui le désire, il est possible de s'inscrire pour ce banquet (menu et vins compris) en versant la somme de 25 € par personne au :

Compte 068-2121956-11

De la Fraternelle des Résistants

BEAURAING

Prestations de l'Harmonie en 2003

Je ne dois certainement pas vous rappeler que Charleroi dispose d'une Harmonie Royale Policière et du 2^{ème} Chasseurs à Pied

Nombreux parmi vous sont celles et ceux qui ont eu l'occasion et le plaisir d'apprécier leurs prestations au profit de l'une ou l'autre cérémonie militaire.

Cette fois, l'occasion m'est donnée de vous communiquer le calendrier de leurs prestations musicales. Je ne vous citerai pas les prestations déjà réalisées depuis le début de cette année, mais de juillet à novembre, voici les différents moments et endroits où il vous sera loisible de les apprécier.

☛ Dimanche 13 juillet.

Concert lors des Portes Ouvertes de la Base Marine à Zeebrugge

☛ Lundi 14 juillet.

Prestation de la clique au Parc Lambert de 10 à 12 heures.

☛ Dimanche 3 août.

Participation de la clique à la cérémonie du souvenir à Charleroi en hommage aux 1566 Chasseurs à Pied morts au cours de la Première Guerre mondiale (de 16 heures 30 à 17 heures 30)

☛ Samedi 23 août.

Prestation de la clique de 11 à 11 heures 30 à la Cité Germinal Soleimont à Gilly

☛ Dimanche 31 août.

Concert de 11 à 12 heures 15 à l'occasion de "Plein feu sur Ransart Appaumée – Parc en fête".

☛ Vendredi 5 septembre.

Harmonie, prestation de 17 à 18 heures au Charnier du Diarbois (face à l'aérodrome).

☛ Samedi 6 septembre.

Concert de l'Harmonie de 16 à 17 heures 15 au Parc Lambert à Charleroi

☛ Samedi 13 septembre.

A l'occasion du 35^{ème} anniversaire de l'ANCAP

- 17 heures 30 : Cortège et dépôt de fleurs avec participation de la Clique
- 18 heures 30 : Messe du souvenir à l'église Saint Christophe avec participation de l'Harmonie

- 20 heures : Concert donné par l'Harmonie donné dans les salons de l'Hôtel de ville de Charleroi

☛ Vendredi 19 septembre.

Participation de l'Harmonie aux Fêtes de Wallonie à Charleroi de 10 à 12 heures.

☛ Dimanche 21 septembre.

Concert donné par l'Harmonie de 14 à 15 heures au Château de Monceau sur Sambre à l'occasion de "Parc en fête"

☛ Mardi 11 novembre.

Participation de la Clique au cortège commémorant l'Armistice. Départ à l'église de Charleroi Nord à 9 heures, fin de cortège à la caserne Trésignies vers 12 heures

☛ Samedi 15 novembre.

Participation de la Clique au Te-Deum à l'église Saint Christophe à 10 heures 30



Musée des Chasseurs à Pied : Acquisitions et Remerciements

Merci à Monsieur ANCELOT Marcel pour les photos et les documents qu'il nous transmis.

Merci à Madame R. LALINE qui nous a offert une allégorie en trois pièce relative à la bataille de l'Yser. (une horloge avec ses deux garniture).

Merci à Monsieur MASSET, ancien de la Cie AL/2 Ch en 1951 nous a cédé "Notice historique sur les Chasseur - CHASTELER en 1830" Edition 1905.

Monsieur DETOMBES nous fait le plaisir de nous confier dans le cadre de notre rétrospective sur les 12 Régiments de Chasseurs à Pied des photos concernant le 11^{ème} Chasseurs à Pied en 1940. A monsieur DETOMBES un grand merci.

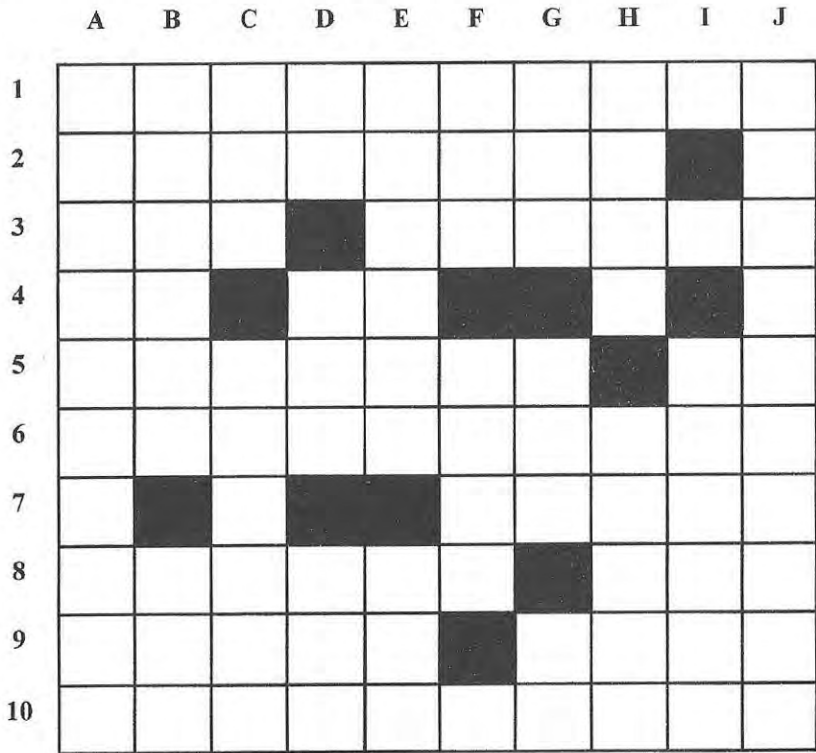
Nous remercions Monsieur Jean Jacques HAUQUIER de METTET, qui nous a offert une guérite récupérée il y a bien longtemps. Merci également pour la boucle de ceinturon d'avant 1914 ainsi que pour un ancien livret militaire du 2^{ème} Chasseurs à Pied.

Monsieur DUBOIS de CHAPELLE – LEZ – HERLAIMONT nous a offert une garniture de cheminée, un drapeau d'Anciens Combattants ainsi qu'un livret militaire du 2^{ème} Chasseurs à Pied de Forteresse d'avant 1914. Merci à vous Monsieur DUBOIS.

Nous remercions également Monsieur Willy BERGER, porte – drapeau de la Fraternelle du 10^{ème} Bon Fus, qui nous offre une cassette vidéo copie de films de la guerre 14-18 en Belgique.

Dans le cadre de notre rétrospective sur les 12 Régiments de Chasseurs à Pied qui ont existé, l'ANCAP à acquis deux documents de l'Armée française soulignant le comportement exemplaire du 6^{ème} Chasseurs à Pied lors du siège d'Anvers en 1914.

MOTS CROISES



HORIZONTAL

- A. Souvent mal chaussé
- B. Phénomène paranormal ou injure du Capt ADHOC
- C. Demi bavardage – Vin doux non fermenté
- D. Vieux navire – On peut le faire au précédent
- E. Bonne côte – Pas coincé
- F. Rapace d'Australie – Union éphémère
- G. Gitan – Allais au hasard
- H. Un des sens - Voyelles
- I. Négation – Fit des étincelles
- J. Renfermes quelqu'un

VERTICAL

- 1. Parties de l'équipement militaire
- 2. Vielle langue - Secouée
- 3. On y cause, on y tourne - Copain
- 4. Fraude – Article - Bouclier
- 5. Manque de transparence – Ile de France
- 6. Nouvelle lune – Accablée de dettes
- 7. Ville belge - Enlèvement
- 8. Protégera de l'électricité - Ingénieur
- 9. Troublée – Paresseux - Pronom
- 10. Relevas un vêtement pour ne pas le salir

Solution page 40

L'A.N.C.A.P était présente aux cérémonies suivantes

- ☛ Journées pédagogiques aux écoles de ROUX du 25 au 28 Mars
- ☛ Cérémonie à la mémoire des Soldats belges morts au service de la paix depuis 1945 à Marche-en-Famenne
- ☛ Aux Info Familles qui se sont déroulées les 27 Avril, 17 Mai et 15 Juin à Marche-en-Famenne pour le personnel du QG 7 Bde Mec – 2Ch actuellement au KOSOVO
- ☛ Fin de rappel du Régiment Territorial des Chasseurs à Pied de la Province du Hainaut à Marche-en-Famenne le 27 Mai
- ☛ Cérémonie au monument de l'Infanterie à Bruxelles le 27 Mai au soir
- ☛ Journée de l'Infanterie et dépôt de fleurs à l'Ecole d'Infanterie le 28 Mai à ARLON

Philatélie – ANCAP – Philatélie

ENVELOPPE ET TIMBRE PERSONNALISES :



A l'occasion de son 35^{ème} anniversaire, l'ANCAP a fait éditer des timbres personnalisés commémorant cet anniversaire.

Du 13 au 19 septembre 2003 un set de deux enveloppes avec motif différent (format normal) sera mis en vente durant l'exposition retraçant l'existence des 12 Régiments de Chasseurs à Pied.



Le prix du Set est fixé à 3€ (stock limité)

La réservation (pour celles et ceux qui le désirent) est à adresser à :

Monsieur Franz ROLAND (Tel privé : 071/45.98.24)

Paiement au compte : 001.1241041.02

Avis de recherche

Le Cor de Chasse N°121 (2/2002) des personnes suivantes nous est revenu. Nous demandons aux membres de notre Amicale qui pourraient nous donner leur nouvelle adresse ou tout renseignement utile les concernant de nous le communiquer.

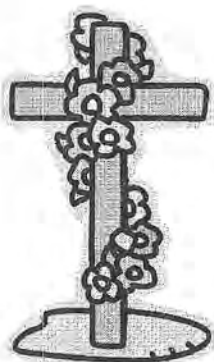
- ☛ Monsieur DROPSY Vincent
Rue de la Montagnes, 19 6110 Montigny le Tilleul
- ☛ Monsieur GILSOUL Eddy
Rue des Prés, 1A 4300 Waremmme
- ☛ Monsieur JACQUET Camille
Rue des Haies, 23 6001 Marcinelle

IN MEMORIAM

Madame Marguerite - Marie BERNARD épouse du Docteur MULLIER, membre de notre Amicale, est décédée en Avril de cette année.

Au Docteur MULLIER ainsi qu'à sa famille et ses proches, notre Amicale présente ses sincères condoléances et les assure de toute sa sympathie.

Nous exprimons également au Caporal Chef DUBOIS Damien, actuellement en mission au KOSOVO, ainsi qu'à sa famille et ses proches, nos sincères condoléances à la suite du décès de Madame Mariette GENERET, sa belle-mère

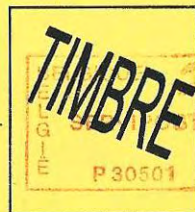


SOLUTION

MOT CROISES

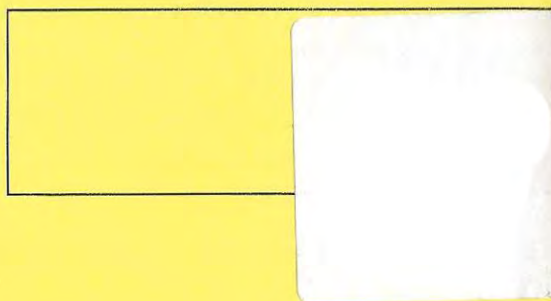
	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1	C	O	R	D	O	N	N	I	E	R
2	E	C	T	O	P	L	A	S	M	E
3	I		B	L	A		M	O	U	T
4	N	E	F		C	O	U	L	E	R
5	T	B		L	I	B	R	E		O
6	U	R	A	E	T	E		R	A	U
7	R	O	M		E	R	R	A	I	S
8	O	U	I	E		E	A			S
9	N	E		C	R	E	P	I	T	A
10	S	E	Q	U	E	S	T	R	E	S

Editeur responsable : Paul BASTIN - 161, Avenue VANDERVELDE - 6200 BOUFFIOULX
Secrétariat : Musée des Chasseurs Caserne Trésignies - 1E Av. Ga1 Michel - 6000 Charleroi



TRIMESTRIEL DEPOT CHARLEROI X

Site Web
[HTTP://www.chasseurs-a-pied.com](http://www.chasseurs-a-pied.com)
E-Mail
Ancap@chasseurs-a-pied.com



Retour éventuel : Musée des Chasseurs à Pied
Adresse ci-dessus